



**PRÉFET  
DES LANDES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## **AVIS D'ALERTE MÉTÉO**

à Mont-de-Marsan, le **17 OCT. 2024**

S.I.D.P.C.

N° téléphone standard préfecture : 05.58.06.58.06

### **VIGILANCE MÉTÉOROLOGIQUE JAUNE SPEZF (enjeu de sécurité) pour le phénomène «risque de fortes pluies»**

#### **Destinataires :**

- tous les maires des communes du département
- SIDPC, DDPN 40, ONF, SDIS 40, CMIR SO, SMGBL, SMLL, Landes attractivité, CD40, Sous-Préfecture DAX, BESR, BREC, DDTM 40, DDETSPP 40, ENEDIS, SNCF COGC, ARS 40 et 33, DREAL 40, DMD/BA 118, DSDEN40, OFB, GGD 40, EMZD, LA POSTE, DRAC, GESTIONNAIRES AUTOROUTES A63 et A65, STANDARD PREF 40, Capitainerie Capbreton et Port Bayonne

La préfecture des Landes vous informe que le département, au vu des informations transmises par Météo France et conformément au plan d'alerte météorologique est placé en état de **VIGILANCE JAUNE à enjeux de sécurité** pour le phénomène **RISQUE DE FORTES PLUIES** pour l'ensemble des communes du département.

**Période: jeudi 17 octobre 2024 à compter de 08h00**

#### **Commentaire :**

Les averses orageuses de cette nuit ont déjà apporté des cumuls de pluie locaux significatifs sur l'Est du département, cumuls compris entre 20 et 40 mm. Ces pluies potentiellement orageuses persistent en début de journée mais perdent légèrement en intensité. Elles sont par contre remplacées par des pluies modérées à fortes qui abordent le littoral avant la mi-journée, ces pluies s'installant rapidement ensuite sur l'ensemble du département. Des cumuls de pluie fréquents de 30 à 40 mm sont donc attendus aujourd'hui avec des cumuls locaux de 50 à 70 mm, les précipitations faiblissant en soirée ou en début de nuit.

#### **Consignes de comportement :**

Je me tiens informé auprès des autorités

Je m'éloigne des cours d'eau et des points bas, je rejoins un point haut ou je m'abrite à l'étage

Je ne m'engage pas sur une route immergée, même partiellement

J'évite de me déplacer

Je surveille la montée des eaux

Je ne descends pas dans les sous-sols

Je mets mes biens hors d'eau et je localise mon kit d'urgence

**Il est demandé aux maires d'appliquer les consignes du plan départemental météo.**

**Il vous est demandé d'informer la préfecture des Landes de toute situation particulière en lien avec cet épisode météorologique.**

Pour la préfète et par délégation,  
le directeur de cabinet

  
Cyrille LEFEUVRE